



Chèques consultance

QUI SOMMES-NOUS ?

Action Vivre Ensemble est une association de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale présente en Wallonie, à Bruxelles et en Ostbelgien. Depuis de nombreuses années, elle vise à faire connaître et à tisser des liens de solidarité avec les associations actives pour promouvoir les droits des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Action Vivre Ensemble mène sa mission à travers trois axes de travail :

■ **Sensibiliser l'opinion** publique aux problèmes de pauvreté et d'exclusion chez nous, par un travail d'éducation permanente. C'est le travail de Vivre Ensemble Education ASBL, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

■ **Soutenir financièrement**, techniquement, et favoriser la mise en réseau d'associations travaillant en faveur des droits économiques, sociaux et culturels des personnes en situation de pauvreté, notamment :

- droit à la formation (projets d'écoles de devoirs, d'alphabétisation, de formation professionnelle...)
- droit à un logement décent (maisons d'accueil, comités de « sans abris »...)
- droit au « vivre ensemble » (projets interculturels, d'animation de quartier...)

C'est le travail d'Action Vivre Ensemble ASBL. Chaque année, un montant d'environ 320.000 € est réparti entre environ 80 initiatives. Une petite partie de ce montant est affecté aux Chèques-consultance. La Campagne d'Avent, préparant à Noël, est un des temps forts d'Action Vivre Ensemble qui permet de rassembler des fonds pour soutenir les associations.

■ **Interpeller les pouvoirs publics** pour rendre effectifs ces droits et pour agir sur les causes du « mal-développement » de notre société. Via la participation dans les réseaux, tels que le Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté et le Réseau Justice Fiscale.

QU'EST-CE QU'UN CHÈQUE CONSULTANCE ?

Le chèque Consultance est une initiative de l'asbl Action Vivre Ensemble qui met gratuitement à la disposition des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des **consultances techniques ou institutionnelles afin de renforcer et de dynamiser leur action**. Cet appui vise à soutenir et consolider les associations, acteurs indispensables de la société civile. À travers les consultances, l'objectif est aussi de révéler les difficultés et les défis du milieu associatif et d'alimenter une réflexion collective sur ces enjeux. Les montants des chèques varient entre 125€ et 1000€ maximum (125€ équivaut à 1h30/2h de prestation d'un consultant). L'intervention est assurée par une des agences-partenaires avec lesquelles Action Vivre Ensemble travaille (voir ci-dessous).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les chèques consultance visent de manière prioritaire **les associations actives sur le terrain en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**. Il s'agit de petites et moyennes associations travaillant pour la promotion et la réalisation effective des droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

QUELS SONT LES SERVICES DÉVELOPPÉS PAR LES AGENCES-CONSEIL ?

Les Agences-Conseil offrent un nombre important de services. **Vous trouverez ci-dessous ceux pour lesquels vous pouvez introduire une demande de Chèques Consultance.**

- **Études de faisabilité.** Élaboration de projets, définition des objectifs, marché, porteur de projet, planning, stratégie, seuil de rentabilité, ressources, filières...
- **Conseils juridiques.** Droit social et commercial, statuts, droit des ASBL, dissolution et liquidation, responsabilités des administrateurs, activités autorisées, obligations légales, règlement de travail, statut du personnel, droit de la sécurité sociale et du travail...
- **Dossiers de financement.** Demandes de crédits, de subsides, sponsorisation, dons, projection sur trois ans...
- **Comptabilité.** Outil de gestion, plan comptable, compte de résultats, intro aux logiciels, conseils et contrôle, passage à la comptabilité en partie double, fiscalité, formations...
- **Gestion financière.** Plan de trésorerie, plan financier, plan d'investissement, bilan, interprétation, élaboration et contrôle budgétaire, formations...
- **Gestion du personnel.** Secrétariat social, droit social, contrats de travail, calcul des salaires, lois sociales, barèmes, budget des salaires, aides à l'emploi, aide au recrutement...
- **Organisation.** Audit social, répartition des tâches et responsabilités, organigrammes, gestion participative, évaluation, implication et progression, qualité totale...

🕒 **Informatique.** Audit, conseil et assistance, élaboration d'outils et de base de données.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Les associations désireuses d'obtenir une consultation gratuite auprès de conseillers spécialisés doivent :

1. En premier lieu, prendre **contact avec la coordination régionale de leur région** (voir ci-dessous) qui leur fournira la documentation nécessaire sur les procédures d'inscription et d'octroi.

🕒 BRUXELLES

Rue du Gouvernement provisoire, 32 - 1000 Bruxelles
bruxelles@entraide.be
0493 51 85 89

🕒 BRABANT WALLON

Chaussée de Bruxelles, 67 - 1300 Wavre
brabant.wallon@entraide.be
0491 39 62 73

🕒 HAINAUT

Rue Joseph Lefèvre, 59 – 6030 Marchienne au Pont
charleroi@entraide.be
tournai@entraide.be
0473 31 02 31

🕒 LIEGE

Rue Chevaufosse, 72 – 4000 Liège
veliege@entraide.be
0492 27 17 95

🕒 NAMUR

Place du Chapitre, 5 – 5000 Namur
namur@entraide.be
0490 64 91 14

🕒 LUXEMBOURG

Rue du Pressoir, 23 - 6800 Libramont
luxembourg@entraide.be
0499 90 64 99

🕒 OSTBELGIEN - MITEINANDER TEILEN

Neustrasse, 59 - 4700 Eupen
info@miteinander.be
0471 92 50 31

2. **Contactez une de nos agences partenaires** (voir ci-dessous) pour cerner de manière précise leur demande et réaliser avec elle un devis.

Agences-conseils en économie sociale agréée

Bruxelles

CREDAL CONSEIL

Mundo Louvain-la-Neuve
Avenue de Cîteaux, 114
1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010/48.33.50
accompagnement@credal.be
www.credal.be

Région wallonne

CREDAL CONSEIL

Mundo Louvain-la-Neuve
Avenue de Cîteaux, 114
1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010/48.33.50
accompagnement@credal.be
www.credal.be

SAW-B (Solidarité des alternatives Wallonnes)

42/6 rue Monceau-Fontaine
6031 Monceau-sur-Sambre
Tél : 071 53 28 39 - Fax : 071 53 28 31
brigade_conseil@saw-b.be
www.saw-b.be

STEP ENTREPRENDRE

Rue de Steppes 24
4000 Liège
Tél : 04/227.58.89
a.debor@stepentreprendre.be
www.stepentreprendre.be

Autres partenaires

Bruxelles

BOUTIQUE DE GESTION

Rue Josaphat 33,
1210 Bruxelles
Tél : 02/219.89.84
info@boutiquedegestion.be
www.boutiquedegestion.be

Luxembourg

Maison des Associations et du Volontariat

Une initiative de l'ASBL Quartiers de Vie
Route de Marche, 72
6600 Bastogne
Tél : 061/41.58.67 - 0493/65.41.32

Namur

BOUTIQUE DE GESTION

Rue Henri Lecocq 47, Bte 1
5000 Namur
Tél : 081/26.21.58
info@boutiquedegestion.be
www.boutiquedegestion.be

3. Le formulaire de demande d'appui (accompagné du devis de l'agence conseil) doit ensuite être transmis à la coordination régionale d'Action Vivre Ensemble qui donnera sa réponse dans le mois qui suit.
4. Une fois la demande acceptée, l'association reçoit le chèque par mail. Celui peut alors être utilisé, **dans un délai de 6 mois**, pour rémunérer la consultance de l'agence-conseil.
5. Une fois la consultance réalisée, l'association est invitée à rendre **un formulaire d'évaluation**.